



Communiqué de presse du Président du CSFPT
du 10 décembre 2024

Philippe LAURENT : « Attractivité de la fonction publique : trois ans de perdu ».

Le rapport que France stratégie vient de remettre concernant l'attractivité de la fonction publique présente des conclusions intéressantes.

« Avec Corinne DESFORGES et Mathilde ICARD, nous avons remis en février 2022, voici près de trois ans, à la ministre de la Fonction publique d'alors, Amélie de MONTCHALIN, un rapport présentant l'état des lieux de l'attractivité de la fonction publique territoriale, accompagné de nombreuses propositions d'action. Ces conclusions et propositions, qui concernait le versant territorial - qui est le plus en difficulté de la fonction publique - étaient déjà, globalement, les mêmes que ceux du rapport publié il y a quelques jours », rappelle Philippe LAURENT, maire de Sceaux et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Était en effet abordée dans ce rapport la question centrale de la rémunération et du pouvoir d'achat des agents publics territoriaux, encore plus prégnante dans la fonction publique territoriale compte-tenu de la très forte proportion des agents de catégorie C.

D'autres sujets étaient également traités, assortis de propositions d'action : le manque de considération des agents publics, les évolutions de carrière, le maintien dans l'emploi dans certains métiers, l'action sociale, la protection sociale complémentaire, le logement des agents publics, le dialogue social insuffisant, la responsabilisation nécessaire des employeurs territoriaux, etc.

Des bonnes pratiques étaient également recensées, comme l'élaboration de « marques employeurs » ou encore des initiatives en matière de protection sociale.

« Pour autant, selon Philippe LAURENT, il faut bien admettre que, depuis trois ans, presque rien n'a été fait malgré les chantiers annoncés par le précédent

ministre de la Fonction publique, Stanislas GUERINI, qui avait cependant manifesté une vraie volonté de traiter le sujet et initié quelques réflexions ».

Mais il y a pire. Les récentes critiques et attaques contre les agents publics provenant de personnalités haut placées de l'État et de certains dirigeants politiques du pays, et les rapports à charge de quelques institutions, ont encore davantage abîmé l'image de la fonction publique, du service public et des agents publics qui le servent, créant chez ces derniers un fort sentiment d'abandon et de relégation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'attractivité de la fonction publique se soit encore dégradée. *« Ceux qui, du plus haut niveau de l'Etat, portent ainsi des jugements hâtifs basés sur des faits et chiffres erronés et des analyses fallacieuses pour se dédouaner de leurs propres responsabilités, et contribuent à la destruction du ciment national qu'est le service public, et à l'affaiblissement tout entier du pays »,* estime Philippe LAURENT.

Il faut aujourd'hui tout faire, et rapidement, pour mettre fin à cette évolution mortifère. Face à cette situation inquiétante, les employeurs publics territoriaux disposent de nombreuses propositions, qui, en vertu des dispositions juridiques actuelles, ne peuvent pas être mises en œuvre sans textes nationaux législatifs ou réglementaires. Ils demandent un véritable plan d'actions concerté avec le gouvernement quel qu'il soit, et sont prêts à s'engager sur son élaboration. *« Il y a véritablement urgence pour sauver le service public »,* conclut Philippe LAURENT.